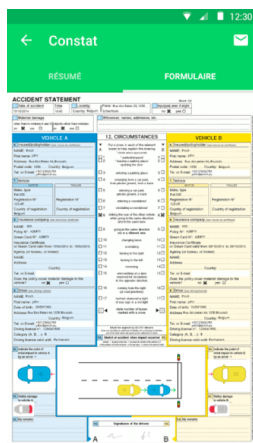


Communiqué de presse

Strasbourg, le 27 février 2020



e-constat

Autogriff intègre un e-constat à sa solution digitale d'expertise et de réparation de carrosserie

Ce nouveau service a été mis en place avec pour objectif d'apporter une solution globale via un interlocuteur unique à même de prendre en charge toutes les étapes liées à un sinistre.

Autogriff propose désormais de se charger de toutes les démarches nécessaires pour la déclaration d'un sinistre auprès de l'assurance : rédaction du constat, pré-déclaration, prise de rendez-vous pour l'expertise, suivi des réparations. Pour les sinistres qui n'impliquent pas d'autres conducteurs, Autogriff se charge de chiffrer les dégâts dans les 4 heures qui suivent la déclaration afin de déterminer s'il est pertinent, en fonction du montant de la franchise, de faire intervenir l'assurance. Cette option est particulièrement intéressante pour les grosses flottes d'entreprise généralement assurées au tiers.

Le principe :

- Le conducteur accède au e-constat depuis son smartphone via un onglet dédié sur l'application Autogriff.
- Il scanne sa plaque d'immatriculation pour être identifié.
- Le constat est automatiquement pré-rempli.
- Il complète le constat seul ou avec un tiers identifié par les circonstances du sinistre et un schéma si besoin.
- Autogriff reçoit le mail avec le constat certifié dans les secondes qui suivent la validation par signature du conducteur.
- L'équipe dédiée d'Autogriff chiffre le coût des réparations et envoie un devis au gestionnaire de flotte dans les 4 heures qui suivent la déclaration du sinistre.

L'application est simple et intuitive. Elle permet le téléchargement rapide du document officiel et guide le conducteur sur les éléments à compléter. Autogriff a renforcé son équipe avec le recrutement de deux personnes dédiées à la coordination dans la gestion des sinistres afin de permettre un traitement immédiat et d'apporter une réponse rapide sur les constats qui arrivent par mail. Le e-constat est un service entièrement gratuit pour les utilisateurs de la solution.

A propos d'Autogriff :

Basée à Strasbourg et fondée en avril 2018 par Franck Keller, Autogriff propose une solution en ligne destinée aux gestionnaires de flotte, leur permettant d'expertiser et chiffrer à distance un sinistre ponctuel ou une remise en état de la carrosserie dans le cadre d'une restitution. L'entreprise compte 12 collaborateurs dont 5 experts et s'appuie sur un réseau de bientôt 600 carrossiers répartis sur tout le territoire. Autogriff gère à ce jour plus de 10 000 véhicules pour des sociétés telles que Puma, Cogedim, Hartmann, le groupe La Martiniquaise, adomicile.net ou Châteauform'.